



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

Séance du 29 juin 2020

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 33  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 23 juin 2020  
Date de publication : 07 juillet 2020

### Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, M. Jean-Marie SERMIER, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMD AOUI, Mme Amandine BORNECK, M. Timothée DRUET

### Référence

20.29.06.51

### Commissions

Aménagement et Urbanisme  
Transition Écologique

### Objet

Aménagement de la Rive  
Gauche du Doubs – Plan de  
financement

### Secrétaire de séance

Mme Isabelle MANGIN

### Rapporteur

M. Mohamed MBITEL

### Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON à M. Daniel GERMOND

### Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Ako HAMD AOUI (DCM 20.29.06.36-37) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 20.29.06.49) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 20.29.06.50) ; M. Daniel GERMOND (DCM 20.29.06.50) ; M. Alexandre DOUZENEL (DCM 20.29.06.62)

Par délibération n°19.09.12.132 du 9 décembre 2019, le Conseil Municipal avait validé l'engagement d'une 1<sup>ère</sup> phase de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux d'aménagement de la Rive Gauche du Doubs, pour un montant prévisionnel de 1 000 000 € HT correspondant à l'aménagement de la rue Cordienne, au déplacement de la rue Béthouart et à une partie des abords du futur multiplexe.

Après étude conduite par la maîtrise d'œuvre, au regard des contraintes techniques et compte tenu de l'avancement des différents projets envisagés sur le secteur, il est proposé de réaliser en continuité les deux phases de cette première tranche de travaux, ce qui correspond à l'aménagement des abords du futur multiplexe cinématographique et du parc urbain de la place des Templiers jusqu'au niveau des bureaux de VNF avec renaturation de la berge du Doubs.

Suite à une estimation chiffrée réalisée par le maître d'œuvre, le montant des travaux correspondant à cette 1<sup>ère</sup> tranche s'élèverait à 2 100 000 € HT.

Par ailleurs, le Département du Jura souhaitant participer au financement de ce projet, il convient donc de proposer un nouveau plan de financement pour ce projet :

Dépenses :

Poste de dépenses	Montant en € HT
Études et maîtrise d'œuvre	100 000
Travaux – tranche 1	2 000 000
<b>TOTAL</b>	<b>2 100 000</b>

Recettes :

Financeurs	Montant en € HT	Taux
Europe – FEDER	350 000	17 %
État	500 000	24 %
Région Bourgogne-Franche-Comté	180 000	8 %
Département du Jura	500 000	24 %
Autofinancement	570 000	27 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 100 000</b>	<b>100 %</b>

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 23 juin 2020,  
Vu l'avis favorable de la Commission « Transition Écologique » du 24 juin 2020,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés moins trois abstentions :

- **APPROUVE** le nouveau plan de financement prévisionnel du projet, tel que proposé ci-dessus,
- **SOLLICITE** chaque financeur au taux le plus élevé,
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :  
États et Coordination  
Tresorerie Principale  
Pôle Moyens et Ressources/Finances  
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme  
Europe  
État  
Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté  
Conseil Général du Jura

Fait à Dole, le 29 juin 2020  
Pour extrait certifié conforme  
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNON



# Plan masse des abords du multiplexe avec contre-allée



VARIANTE

<b>MATRISE D'OUVRAGE :</b> MAIRIE DE BELLÉ 10 rue de la République - 35000 BELLÉ	<b>MATRISE D'ŒUVRE :</b> VERDIS ASSOCIÉS SAS 10 rue de la République - 35000 BELLÉ 02 99 81 81 81 verdis@verdis-associes.com verdis-associes.com	<b>OPERATION :</b> ABRIS DU MULTIPLEXE ABRIS DU PARC URBAIN RIVE GAUCHE		<b>DATE :</b> 05/03/2020	<b>EMISSI :</b> 1	<b>PERMET :</b> A1 - Pp	<b>PRODUCTION :</b> S. MARTINEAU
		<b>NATURE DU DOCUMENT :</b> PLAN DES AMÉNAGEMENTS	<b>PROJET :</b> A10	<b>ÉCHELLE :</b> 1/500	<b>CONTRÔLE :</b> S. MARTINEAU		







